



Bienvenue au Centre de Médecine Physique et de Réadaptation pour Enfants de Flavigny-Sur-Moselle

Établissement CMPRE de Flavigny-Sur-Moselle

46, rue du Doyen Parisot
54630 FLAVIGNY SUR MOSELLE
Tél. : 03 54 59 19 19
Fax. : 03 54 59 19 57
accueil-flavigny.irr@ugecam.assurance-maladie.fr

Vos interlocuteurs

Établissement

Directeur : François REITHLER
Médecin coordonnateur :
Pr Jean PAYSANT
Cadre coordonnateur :
Anne-Claude KATUSZYNSKI

Médecins

Dr Jennifer BASTIEN
Dr Fanny DALMONT
Dr Barbara GIRARD
Dr Sandrine REGEF

Une permanence médicale est assurée 24H/24 et 7J/7

Moyens d'accès

Ligne train : Gare de Nancy
Ligne Bus : Ligne TED R670
Accès routier : A330/N57 sortie
Flavigny-Sur-Moselle

Votre admission

Les admissions sont assurées du lundi au vendredi. Vous serez reçus à l'accueil pour réaliser les formalités administratives.

Les différents membres des équipes soignante ou thérapeutique prendront le relais suivant une organisation établie.

Vos soins

Un programme personnalisé, régulièrement réévalué en fonction de vos besoins et de vos capacités, est validé par l'équipe médicale. Il sera élaboré au plus près de votre admission. Votre emploi du temps vous sera transmis.
L'ensemble des professionnels est à votre disposition pour vous accompagner durant votre séjour.

Les soins infirmiers sont prodigués :
- 7 jours sur 7, 24 heures sur 24 en **hospitalisation complète** ;
- du lundi au vendredi de 8 heures 20 à 17 heures en **hospitalisation de jour**.

Votre chambre

Le service hébergement comporte des chambres :
- individuelles, équipées d'un cabinet de toilette avec douche et télévision,
- à deux lits, ou trois lits, dans des ilots équipés d'une salle de bain avec douche et des toilettes.

Chaque ilot comporte une salle d'activité, équipée d'une télévision.

WIFI

Un accès wifi peut vous être proposé durant la durée d'hospitalisation. Une demande d'accès devra être formulée auprès de l'accueil de l'établissement.

Distributeur de boisson

Un distributeur de boissons chaudes se situe à l'accueil de l'établissement.

Stationnement

Lors de votre admission, le stationnement est autorisé sur les parkings situés à proximité de l'accueil de l'établissement.
Lors des visites, les parkings situés à l'entrée du site ou sur la rue sont à votre disposition.
Veuillez respecter les emplacements réservés aux personnes handicapées.
L'établissement décline toute responsabilité en cas de vol ou dégradation des véhicules.



Visites

Un espace famille vous permet d'accueillir vos proches de 17h à 20h en semaine et de 13h à 18h les week-ends et jours fériés.

Vos visiteurs devront respecter les autres patients, les lieux et les règles de fonctionnement de l'établissement. Pour votre sécurité et celle des professionnels, il vous sera demandé d'établir la liste des personnes autorisées à vous rendre visite.

Les permissions de sortie

En hospitalisation complète, des permissions de sortie sont possibles, après autorisation médicale du vendredi 17h au dimanche 20h au plus tard.

En hospitalisation de jour, vous devez être présent selon votre planning d'activité communiqué dès votre admission.

Les portes de l'établissement sont fermées de 20h00 à 8h20.

Interdiction de fumer

Nous vous rappelons qu'il est interdit de fumer dans l'établissement ainsi que devant ses entrées.

Un espace fumeur est à votre disposition. Son emplacement est indiqué à l'entrée principale.

Identification des professionnels

Les professionnels sont identifiés par un badge et par la couleur de leur tenue de travail.

Vos repas

Les repas se prennent en salle de restauration. Le menu est affiché à l'entrée.

Horaires des repas :

- Petit déjeuner à 7h30 (sauf le week-end à 7h45)
- Déjeuner : 12h00
- Dîner : 19h00

Chambre accompagnant

L'établissement propose une modalité d'hébergement spécifique pour les accompagnants. En fonction des disponibilités, un des parents pourra séjourner auprès de vous.

Vous avez la possibilité de prendre un repas accompagnant sur réservation. Les tarifs de la chambre et du repas sont affichés à l'accueil de l'établissement.

Identito-vigilance

Le bon soin au bon patient

Un bracelet d'identité vous sera attribué tout au long de votre séjour afin que les soignants vous identifient.

Bienveillance et respect

L'établissement promeut la bientraitance, la bienveillance et le respect des patients.

Le respect des professionnels et des règles de sécurité est demandé aux patients et aux visiteurs. Toute agression physique ou verbale envers le personnel ou toute autre personne est passible de poursuites judiciaires.

Scolarité

Durant leur hospitalisation les enfants et adolescents ont besoin de poursuivre leur scolarité.

Une école est présente sur site pour les enfants du primaire avec intervention d'enseignants spécialisés. Pour le secondaire, un enseignant détaché de l'Education nationale est présent sur site. Il peut solliciter l'aide de professeurs de l'établissement scolaire d'origine qui viendront donner des cours particuliers au sein de l'établissement, par le biais du SAPAD (Service d'Assistance Pédagogique). L'enseignant peut également solliciter l'aide de bénévoles gérés par AISCOBAM (Aide Scolaire Bénévoles aux Enfants Malades).